



NATIONS UNIES
MAURITANIE



CONSTRUIRE DES COMMUNAUTÉS ET DES SYSTÈMES RÉSILIENTS

*LA VISION DES NATIONS
UNIES POUR UNE ACTION
CONJOINTE DANS LA
RÉGION DU HODH CHARGUI*

Juillet 2023

Photo de couverture :
Une vue de la route entre Bassiknou et la frontière malienne,
dans la région du Hodh Chargui. ©UNHCR/COLIN DELFOSSE

Systeme des Nations Unies en Mauritanie

Îlot K, 159-161, Route de la Corniche – BP 620
Nouakchott, Mauritanie
Téléphone : +222 45 25 24 09
Fax : +222 45 25 26 16
mauritanie.un.org

Suivez-nous

   @OnuMauritanie



NATIONS UNIES
MAURITANIE



CONSTRUIRE DES COMMUNAUTÉS ET DES SYSTÈMES RÉSILIENTS

***LA VISION DES NATIONS
UNIES POUR UNE ACTION
CONJOINTE DANS LA
RÉGION DU HODH CHARGUI***

Juillet 2023

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	6
II. ANALYSE CONTEXTUELLE ET ETAT DES LIEUX.....	8
2.1 Pauvreté et accès limité aux services sociaux de base.....	8
III. VISION ET AMBITIONS POUR LA WILAYA DU HODH CHARGUI	14
3.1 Leviers stratégiques	15
3.2 Logique d'intervention	16
3.3 Alignement sur les priorités nationales et initiatives phares	17
3.4 Cadre de résultats.....	20
IV. INITIATIVES DE L'ONU DANS LE HODH CHARGUI	29
a) HCR.....	29
b) PNUD	30
c) FAO.....	32
d) PAM et UNICEF	33
e) FNUAP.....	36
f) OIM	36
g) OIT	38



Demi-lunes (technique de conservation de l'eau et de lutte contre la désertification) sur le site de résilience EL MAHRADE, Hodh Chargui. ©WFP/FatimataBA

I. INTRODUCTION

La pandémie a eu un effet délétère sur la Mauritanie, provoquant la première contraction de son économie depuis 2008 et réduisant la croissance de 5,8 % en 2019 à -1,8 % en 2020

La Mauritanie est un pays largement rural, avec une population s'élevant à seulement 4,8 millions d'habitants pour une superficie de 1 030 700 km². Le pays enregistre un taux de pauvreté élevé, qui a été accentué par la COVID-19. La pandémie a en effet eu un effet délétère sur la Mauritanie, provoquant la première contraction de son économie depuis 2008 et réduisant la croissance de 5,8 % en 2019 à -1,8 % en 2020. Même si la croissance atteindra 4,1 % en 2022, la Banque mondiale prévoit que le PIB par habitant ne retrouvera son niveau d'avant la crise qu'en 2024¹. La Mauritanie connaît également une grave sécheresse qui a mis en péril la sécurité alimentaire, à laquelle s'ajoutent le conflit en Ukraine et la forte dépendance du pays à l'égard des importations de vivres. Dans ce contexte, la Mauritanie présente des besoins importants en matière de réponse humanitaire afin d'assister les populations les plus vulnérables.

La région du Sahel traverse une longue crise humanitaire et de protection. Celle-ci a récemment été aggravée par la pandémie de COVID-19, l'effet d'entraînement de la guerre en Ukraine, l'intensification de la violence armée au Mali et les violences terroristes que connaissent le Burkina Faso et, dans une moindre mesure, le Niger et le Tchad. Ainsi, des déplacements forcés importants ont lieu de manière continue dans la région. On estime actuellement que plus de 5 millions de personnes sont déplacées dans le Sahel. Cette situation exerce une pression sur les ressources naturelles et les services sociaux déjà pressurisés et limités de la région². Outre l'insécurité, la région du Sahel est également en proie à des risques de catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses, dont la fréquence et la gravité augmentent en raison du changement climatique.

Dans ce contexte, les Nations unies s'engagent dans une collaboration stratégique afin d'accompagner le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les entités techniques dans la mise en œuvre du Plan de développement régional du Hodh Chargui (SCRAPP).

1. Mauritanie - Vue d'ensemble ([banque Mondiale.org](https://www.banque-mondiale.org)).

2. Portail de données du HCR sur la réponse à la crise du Sahel : <https://data.unhcr.org/fr/situations/sahelcrisis>.



Les habitants du village d'El Metrewgha, commune de Vassala, dans la région de Hodh Chargui, se rassemblent autour d'un point d'eau créé dans le cadre du projet Paix Verte.
© PNUD/Mohamed Yslem El Bagher

II. ANALYSE CONTEXTUELLE ET ETAT DES LIEUX

La Wilaya du Hodh Charghi est une région isolée et semi-désertique de l'est de la Mauritanie à la frontière avec le Mali. Cette zone est la deuxième région la plus peuplée de Mauritanie avec une population estimée à 527 973 habitants, soit plus de 12 % de la population totale du pays, dont 67% résident en milieu rural. Cette population est répartie sur environ 2048 localités rurales, avec 25% habitant dans des localités de moins de 150 habitants ; 43% dans des localités de 150 à 500 habitants et 31% dans des localités de plus de 500 habitants³. Elle compte sept Moughataas, dont trois concentrent plus de 60% de la population, notamment Bassikounou, Amourj et Nema. La région accueille près de 87,000 réfugiés, dont près de 82 000 sur le camp de Mbera et plus de 8 000 au sein des communautés hôtes de la région.

La Wilaya fait face à des difficultés multiples. Sa société agropastorale traditionnelle est fortement exposée aux aléas du changement climatique, qui se manifestent par des conditions météorologiques extrêmes - précipitations irrégulières, hausse des températures - qui dégradent les zones de culture. L'abandon des terres et les migrations sont dans ce contexte de plus en plus fréquents car les ménages des zones rurales ne sont plus en mesure d'assurer leur subsistance.

La pauvreté multidimensionnelle reste élevée avec un taux de 78,4%

2.1 Pauvreté et accès limité aux services sociaux de base

Le taux de pauvreté monétaire a baissé, passant de 58% en 2008 à 28% en 2014 et à 24,5% en 2019, selon les EPCV (Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des ménages) successives. Cependant, **la pauvreté multidimensionnelle reste élevée avec un taux de 77,8%**, selon les analyses de l'ANSADE et d'OPHI (Oxford Poverty and Human Development initiative)⁴. Cette situation se reflète dans l'accès limité aux services sociaux de base.

La taille moyenne des ménages est de cinq personnes et 79 %⁵ de ces derniers vivent dans des logements construits sur des sols précaires (sol en terre, sable, fumier) qui les exposent aux maladies.

Les enfants et les femmes du Hodh Chargui sont les populations les plus vulnérables de la région en raison des faiblesses systémiques dans des

3 Résumé de la SCRAPP.

4 Note sur la Pauvreté multidimensionnelle ANSADE 2022.

5 Rapport de la SCRAPP de la Wilaya du Hodh Chargui.

secteurs tels que l'éducation et la santé. Seuls 57,6 % d'enfants en âge scolaire vont à l'école. Le taux d'accès au préscolaire est très faible : 3,3% contre 9,3% au niveau national. Le taux d'alphabétisation de 41,7 % pour les femmes âgées de 15 à 49 ans. Les jeunes filles connaissent un décrochage scolaire important, ne constituant que 38% des élèves du secondaire, avec 20% de mariages précoces (avant 15 ans). Le taux d'achèvement du cycle primaire est de 74,6%, bien en deçà du niveau national qui est de 90,4%. Le taux brut de scolarisation au secondaire se limite à 21%, contre 45% au niveau national⁶.

Au plan de la santé, la mortalité infantile des moins de 5 ans reste très élevée dans la région avec un taux de 68 pour mille naissances à comparer avec une moyenne nationale de 54 pour mille⁷. Par ailleurs, le taux de mutilation génitale féminine est élevé dans le Hodh Chargui, affectant neuf femmes sur dix (91,3 %). Ce pourcentage passe à 97,9 % chez les femmes ayant reçu une éducation informelle et tombe à 83,3 % chez les femmes ayant bénéficié d'une éducation formelle.⁸

48 % des ménages de la Wilaya continuent d'avoir comme seule source d'approvisionnement en eau de boisson les puits non protégés et 72 % des ménages n'ont pas de toilettes

En matière de desserte en eau potable et assainissement, 48 % des ménages de la Wilaya continuent d'avoir comme seule source d'approvisionnement en eau de boisson les puits non protégés et 72 % des ménages n'ont pas de toilettes⁹. Selon l'ERSIP (Enquête Régionale sur le Suivi des Indicateurs de Performance - 2020), dans les zones urbaines, 84,3 % de la population peut accéder aux services d'eau de base tandis que 49,8 % en bénéficie dans les zones rurales. En outre, 66,3 % de la population urbaine de la région a accès à des installations sanitaires améliorées, contre seulement 18 % dans les zones rurales. Selon le ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement, le taux d'accès à l'eau potable connaît une progression constante depuis 2011 (42 %) pour atteindre 46% en 2015 et 59% en 2018, en deçà cependant de la moyenne nationale (70%). Cette tendance devrait s'accélérer avec l'achèvement de l'important projet Dhar et le lancement des nouveaux projets en préparation.

Le manque d'accès à l'énergie contraint les populations dans leurs activités quotidiennes et freine le développement des activités économiques. L'électrification dans la Wilaya est de l'ordre de 20,95% en 2022¹⁰. Il est à noter que le PNUD, à travers le Programme d'Electrification Rurale en Zone Isolée (PERZI), programme l'électrification de 58 localités dans le Hodh Chargui. L'étude de faisabilité de l'électrification de ces 58 localités est en cours.

6 Rapport de la SCRAPP du Hodh Chargui.

7 Rapport de la SCRAPP du Hodh Chargui et Enquête MICS 2015.

8 ERSIP, 2020.

9 Rapport de la SCRAPP du Hodh Chargui.

10 Direction de l'électricité, 2022.

2.1.1 Chômage et secteurs productifs

Le chômage est une préoccupation et touche particulièrement les jeunes (45,7 % contre 12,1 % pour l'ensemble de la population active)¹¹.

La Wilaya dispose toutefois de potentialités en développement local. Selon les estimations de l'ANSADE en 2019, la Wilaya concentre 27 % des bovins du pays (soit 606 319 têtes), 21 % des ovins et caprins (soit 3 210 871 têtes) et 17% des camelins (soit 256 557 têtes).

L'agriculture familiale est pratiquée depuis longtemps dans la Wilaya, essentiellement avec des cultures sous pluie et de décrue dans les bassins versants disposant de barrages. Les cultures essentielles sont le sorgho (26 955 tonnes), le mil (2 372 tonnes), le niébé et le maïs plus récemment introduites. La production locale de céréales couvre 30 % de la consommation, celle de viande rouge 100% et celle du lait 48%. La surface agricole utile (SAU), estimée à 502 000 ha, représente cependant moins de 0,5% du pays¹².

Une étude menée par le HCR en avril 2018 sur les chaînes de valeur dans et autour du camp de Mbera¹³ a par exemple permis d'identifier la gestion du bétail, la production de cuir, l'élevage laitier et la récolte de gomme arabique comme des opportunités économiques. Soulignant l'importance du secteur agricole, le rapport souligne en outre que le camp de Mbera pourrait avoir un impact positif sur les activités commerciales et les échanges. Ainsi, bien que la dépendance des réfugiés et des communautés d'accueil vis-à-vis des activités agropastorales pour l'alimentation et les revenus puisse être source de tensions, elle peut également être un moteur de croissance économique.

2.1.2 Mobilité humaine

La Mauritanie, qui a toujours conservé une politique de portes ouvertes à ses frontières, accueille actuellement 105 293 réfugiés¹⁴, la grande majorité provenant du Mali. La région du Hodh Chargui a connu deux grands afflux de réfugiés en provenance du Mali au cours des 30 dernières années. Le premier afflux a eu lieu dans les années 1990, et a conduit à la création d'un camp à Fassala. En 1996, les Maliens n'étant pas rentrés au Mali ont été naturalisés ou ont été transférés au camp de Mbera. Le deuxième afflux a eu lieu en 2012 et a conduit à la création du camp de Mbera, où un chiffre 'record' de 81 916 personnes sont présentes aujourd'hui¹⁵. Au fil du temps, des Maliens se sont également installés dans d'autres régions du Hodh Chargui comme dans la Moughataa de Nema, en plus de Nouakchott et Nouadhibou.

La Mauritanie accueille
actuellement 105 293
réfugiés.

11 ANSADE.

12 Rapport de la SCRAPP de la Wilaya du Hodh Chargui.

13 Analyse des chaînes de valeur, HCR Mauritanie, aout 2018.

14 UNHCR Situation map Mauritania Operation, Novembre 2022.

15 UNHCR Situation map Mbera camp, Novembre 2022.

Bien que le flux de réfugiés et de rapatriés mauritaniens ait diminué en intensité depuis avril 2022, les arrivées en Mauritanie se poursuivent.

La frontière poreuse entre la Mauritanie et le Mali est régulièrement empruntée par des éleveurs pastoraux qui possèdent de grands troupeaux. Les tensions séculaires liées à l'accès limité à l'eau, aux aliments bétail et aux terres arables entre les éleveurs pastoraux et les communautés plus sédentaires se sont intensifiées dans le Hodh Chargui ces dernières années du fait de la réduction des ressources induite par le changement climatique.

Aujourd'hui, la situation sécuritaire du Mali continue de s'éroder et pousse les Maliens frontaliers à chercher refuge en Mauritanie. Au cours des trois premiers mois de 2022, le HCR et ses partenaires ont enregistré plus de 8 000 réfugiés maliens nouvellement arrivés, dont 60 % étaient âgés de moins de 18 ans. Au cours de la même période, un nombre anormalement élevé de Mauritaniens est revenu dans la région du Hodh Chargui accompagné d'environ 800 000 têtes de bétail. Bien que le flux de réfugiés et de rapatriés mauritaniens ait diminué en intensité depuis avril 2022, les arrivées en Mauritanie se poursuivent.

2.1.3 Pression sur les ressources environnementales

A l'instar des autres wilayas, la surexploitation des ressources naturelles du Hodh Chargui, due au surpâturage et à une baisse drastique du niveau des précipitations au cours de ces dernières décennies, a conduit à un phénomène de désertification. Ceci a été aggravé par un accroissement rapide de la population, dont la dépendance vis-à-vis de l'environnement pour ses besoins énergétiques et de nourriture croît plus rapidement que les capacités d'adaptation des systèmes de production de façon durable en raison de la faiblesse des moyens financiers et humains.

L'activité humaine engendre de grandes perturbations de l'environnement global (réchauffement climatique, tendance à la pollution généralisée, désertification, déforestation, exploitation irresponsable des ressources naturelles, perte irréversible de la biodiversité, etc.) et constitue une menace importante pour la Wilaya.

En outre, la crise du réchauffement planétaire engendre une dégradation des ressources naturelles qui a pour conséquence la désertification et la déforestation auxquels il faut ajouter les modes d'exploitation inadéquats des ressources, qui pèsent lourdement sur l'équilibre écologique et les conditions de vie des populations. Ces problèmes ont un impact négatif direct sur les systèmes productifs agro-sylvo-pastoraux et ont favorisé la paupérisation des populations rurales. De plus, la concurrence accrue pour l'accès aux ressources naturelles tels que l'eau et le pâturage est un défi pour l'hospitalité traditionnelle du peuple mauritanien.

2.1.4 Risques sur la cohésion sociale

Les éleveurs mauritaniens traversent le Mali pendant la saison sèche. De la même manière les éleveurs maliens traversent la Mauritanie chaque année. Toutefois et au regard de la présence active des groupes armés de l'autre côté de la frontière au Mali, l'extrémisme violent dans la sous-région présente un risque de débordement en Mauritanie et accentue la vulnérabilité des populations de Hodh Chargui.

Les jeunes de la région se disent frustrés, ont peu de moyens de se faire entendre, manquent d'opportunités économiques et sont à la recherche de moyens de diversifier leurs revenus qui reposent principalement sur l'élevage.

En outre, les prix ont considérablement augmenté au cours des dernières années, ce qui entraîne des tensions liées au coût de la vie. Dans un contexte où les agences de développement sont très actives au niveau du camp de réfugiés de Mbera, leurs interventions présentent le risque d'être perçues comme inéquitables par les communautés hôtes. Les jeunes de la région se disent frustrés, ont peu de moyens de se faire entendre, manquent d'opportunités économiques et sont à la recherche de moyens de diversifier leurs revenus qui reposent principalement sur l'élevage. Il existe dans ce contexte un réel risque de recrutement des jeunes par les groupes armés de la région, qui offrent de l'argent et du pouvoir. De plus, les tensions provoquées par la propriété foncière traditionnelle et tribale des terres sont un risque supplémentaire pour la région. Enfin, les possibilités limitées des femmes et des jeunes de participer de manière significative aux mécanismes de décision et de développement de la société dans cette wilaya ne favorisent pas l'inclusion et la cohésion sociale. Les revendications de ces deux groupes pour leur implication dans la vie communautaire et leur volonté de se faire entendre ainsi requièrent des transformations.



Les femmes du groupe 'Volontaires Réfugiés pour la Propreté du Camp' prennent soin de jeunes plants d'arbres au camp de réfugiés de Mbera, dans la région du Hodh Chargui. ©UNHCR/COLIN DELFOSSE

III. VISION ET AMBITIONS POUR LA WILAYA DU HODH CHARGUI

La Vision du SNU pour le développement de la Wilaya du Hodh Chargui se fonde sur l'ambition d'accélérer le processus de transformation économique et sociale de la région en prenant appui sur une approche de développement local exploitant de manière optimale les ressources naturelles.

Cette vision se traduit par les investissements stratégiques, qui doivent permettre d'aboutir aux résultats suivants :

Une Wilaya prodiguant à sa population l'ensemble des prérequis nécessaires pour une vie décente, notamment en termes **d'accès aux infrastructures de base avec la qualité requise** (éducation, santé, eau potable, électricité et énergie propre pour la cuisson, toilettes de qualité, routes, etc.) avec l'amélioration du niveau de confort des ménages ;

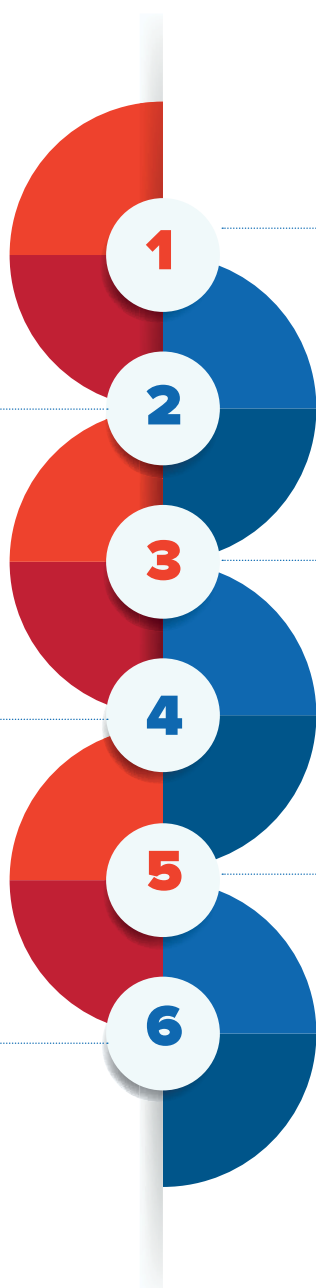
Une Wilaya disposant d'un **modèle de gouvernance performant** à même de lui permettre une gestion efficace de son territoire à tous les niveaux ;

Une Wilaya ayant des **communautés résilientes** protégeant ses citoyens les plus vulnérables, en particulier les enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et **les réfugiés**.

Une Wilaya bénéficiant d'une meilleure optimisation de sa vocation agro-pastorale, basée sur **une meilleure valorisation/ promotion de son potentiel et de ses chaînes de valeur** existantes à travers la mise en place de systèmes **de transformation des produits** (viande, lait, fermes agro-pastorales, « métiers verts », promotion de cultures fourragères, etc.) qui pourraient créer des opportunités aux jeunes et aux femmes de la région ;

Une Wilaya s'érigeant en tant que modèle pour le développement durable, par la prise en compte des dimensions de la durabilité dans le cadre de son développement socio-économique et par la **préservation/ régénération et la gestion optimale de ses ressources naturelles et de son patrimoine environnemental** ;

Une Wilaya prônant une **société apaisée et pleinement engagée** dans la lutte contre les inégalités sous toutes leurs formes, notamment celles liées au genre ;



3.1 Leviers stratégiques

Sur la base de l'analyse contextuelle, notamment **du potentiel économique et des lacunes multidimensionnelles à combler**, les interventions stratégiques soutenant la Vision du SNU pour le Hodh Chargui sont alignées sur les leviers de la SCRAPP suivants :

LEVIER 1

Créer les bases d'une économie solide, inclusive et durable, fondée sur le potentiel de la Wilaya, notamment dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture :

- Promouvoir les **chaînes de valeur, l'entrepreneuriat et la création d'emplois** (y compris verts et numériques) et **la transformation** dans les secteurs porteurs, notamment **l'élevage et l'agriculture** à travers une approche de portefeuille par des programmes intégrés de création de richesse et d'emploi (agro business) et d'**autonomisation des femmes et des jeunes** ;
- Mettre en place un système de formation technique et professionnelle répondant aux besoins de développement des filières porteuses, notamment de **l'élevage et de l'agriculture** et axé sur la préservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- Renforcer la **résilience** des populations face aux effets du **changement climatique** ;

LEVIER 2

- Améliorer **l'accès, la rétention et la qualité de l'enseignement** préscolaire, primaire et secondaire et l'alphabétisation, notamment des femmes ;
- Améliorer les conditions d'accès à des services de **santé et de nutrition** de qualité ;
- Assurer une forte inclusion sociale par un accès équitable à des **services de base de qualité**, notamment l'énergie propre, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement ;
- Lutter contre toutes les formes de Violences Basées sur le **Genre**, les pratiques et les perceptions sociales nuisibles et préjudiciables au statut de l'enfant, de la femme et de la fille ;

LEVIER 3

Instaurer une bonne gouvernance à travers la promotion de la décentralisation et la déconcentration des services de la justice dans le cadre d'une approche territoriale intégrée :

- Renforcer le système judiciaire de la Wilaya ;
- Renforcer les capacités de l'administration territoriale et des collectivités locales ;
- Gérer de manière efficace les problèmes des réfugiés et des frontières.



3.2 Logique d'intervention

Les agences des Nations unies s'engagent à intensifier leur engagement dans la région par le biais d'une action conjointe et stratégique en appui aux autorités locales, régionales et nationales, à la société civile, au secteur privé et aux entités techniques.

Ainsi, en désignant le Hodh Chargui comme une « zone de convergence », les agences des Nations unies s'engagent à intensifier leur engagement dans la région par le biais d'une action conjointe et stratégique en appui aux autorités locales, régionales et nationales, à la société civile, au secteur privé et aux entités techniques. Le PNUD et le HCR coordonnent la présence des Nations unies dans la « zone de convergence », qui comprend le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Bureau international du travail (BIT), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

La stratégie d'intervention du SNU se fonde sur les **avantages comparatifs complémentaires** de ses différentes agences et des **principes directeurs suivants** :

- Une **approche de portefeuille, apportant des paquets de solutions intégrées et exploitant la synergie des interventions et les économies d'échelle potentielles** pour les activités clés à engager, le ciblage judicieux des zones d'intervention, les niveaux institutionnels et les outils d'intervention ;
- La nécessité d'exploiter **l'innovation et les technologies numérique et les financements innovants pour accélérer la réponse aux défis** structurels et émergents du développement de la Wilaya ;
- **L'ancrage des interventions** sur les problématiques de développement de fond, et avec un potentiel d'effets catalyseurs et multiplicateurs :
 - La prise en compte d'une part, de la sensibilité genre, afin que le processus de croissance inclusive et de développement durable intègre effectivement les femmes comme actrices et bénéficiaires de cette croissance, et de l'autre, du respect et de la promotion des droits humains en général, et de ceux de la femme en particulier ;
 - La lutte contre la pauvreté et les inégalités, avec notamment le développement des filets de protection sociale et l'engagement des populations vulnérables elles-mêmes dans les activités de croissance inclusive ;
 - La contribution à la création d'emplois pour les femmes et pour les jeunes, posant ainsi les bases d'une cohésion sociale renforcée.
- La prise en compte des **facteurs de fragilité des zones géographiques appuyées** selon des problématiques de développement différenciées :
 - Prédominance des problèmes structurels de développement ;

- Degré de pauvreté de masse et niveau d'accès aux services de base faible ;
- Enclavement aggravant l'insécurité et le repli des paysans sur des modes de production de survie ;
- L'implication de tous les échelons administratifs au processus décisionnels (national, région, Wilaya, Moughataa et communes) et des populations à la base comme **acteurs du changement et de la transformation** ;
- Des partenariats élargis impliquant les acteurs étatiques et non étatiques, y compris le secteur privé et la société civile autour de ces priorités/ interventions au niveau national et local ;
- **La conciliation** entre le besoin de consolidation et de capitalisation des acquis stratégiques et de la mutualisation des efforts.

3.3 Alignement sur les priorités nationales et initiatives phares

Cette approche intégrée de réponses aux défis sur le plan humanitaire et du développement est également cohérente avec les **quatre résultats du CPDD (2028-2022)**, qui restent en vigueur en 2023 :



Le travail actuel et futur des Nations unies dans le Hodh Chargui est guidé à la fois par la Stratégie de Croissance Accélérée et la Prospérité Partagée (SCAPP), le Cadre de partenariat pour le développement durable des Nations unies, la Stratégie Régionale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCRAPP). À cet effet, il faut noter l'initiative de la Grande muraille verte (GMV), dont l'intervention en Mauritanie suit un grand tracé qui inclut la région du Hodh Charghi. Il s'appuie également sur :

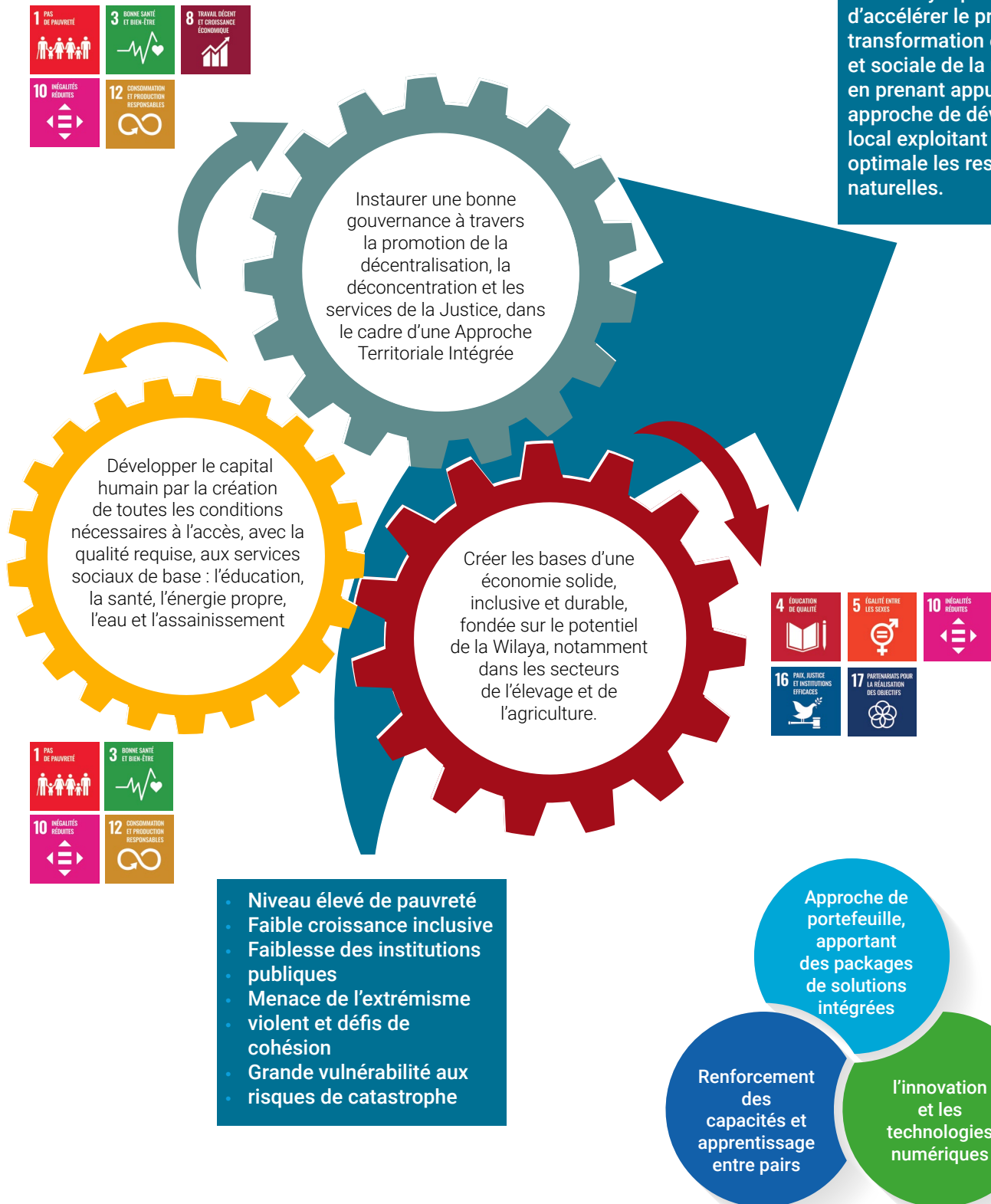
- La réalisation des aspirations contenues dans la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel (UNISS). Adoptée en 2013, l'UNISS se veut une réponse intégrée du système des Nations unies en soutien aux efforts nationaux et régionaux de planification et de programmation mis en œuvre pour remédier aux causes structurelles et multidimensionnelles des défis auxquels fait face le Sahel. Son pilier 'résilience' et son approche nexus créent un environnement particulièrement propice à une action conjointe des Nations unies autour des écosystèmes, des communautés et des systèmes résilients.
- L'engagement des partenaires techniques et financiers à accompagner les efforts et la forte volonté politique des plus hautes autorités de la Mauritanie pour la sécurité et le développement de la Wilaya, et leur plein soutien pour le financement du Programme d'investissement public régional, au titre de la période 2022-2025 pour un montant de 118 Millions de dollars confirmé en accompagnement du développement et de la stabilité socioéconomique des populations de la zone ;
- La contribution significative à la mise en œuvre effective de l'Approche territoriale intégrée (ATI), engagement commun entre les pays du G5 Sahel et l'Alliance Sahel – en vue d'apporter des impacts rapides et de renforcer le dialogue et la concertation avec l'ensemble des partenaires actifs dans la zone prioritaire du Hodh Charghi ;
- La création d'un mécanisme national de coordination et de suivi des projets et programmes de développement au Hodh Charghi, composé d'un comité de pilotage présidé par le Secrétaire général du ministère des Affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs et d'une Cellule de coordination et de suivi évaluation des projets et programme d'investissement public de la SCRAPP du Hodh Charghi chargée de :
 - La planification, la programmation, le suivi de l'exécution, le suivi-évaluation des projets et programmes de la SCRAPP ;
 - La préparation des réunions du Comité de pilotage, l'élaboration des rapports d'activités ;
 - La Coordination avec les PTF pour une meilleure cohérence des interventions ;

L'engagement des partenaires techniques et financiers à accompagner les efforts et la forte volonté politique des plus hautes autorités de la Mauritanie pour la sécurité et le développement de la Wilaya

LA VISION DE LA WILAYA DU HODH CHARGUI COMME ZONE DE CONVERGENCE DU SNU

VISION ZC DU SNU - HEC

Une Wilaya qui ambitionne d'accélérer le processus de transformation économique et sociale de la région en prenant appui sur une approche de développement local exploitant de manière optimale les ressources naturelles.





Lancement et visite du centre des activités des jeunes filles Espace Sûr à Achemine et Oualata.
© UNICEF Mauritanie/Abd El Aziz KOUNTA

3.4 Cadre de résultats

Il résume les résultats, les produits et les activités que les Nations unies souhaitent réaliser dans le Hodh Chargui.

RÉSULTAT 1 | ÉCOSYSTÈMES RÉSILIENTS

Les impacts négatifs et les risques induits par le changement climatique et les activités humaines sur les écosystèmes sont réduits

Les Nations unies entreprendront des efforts conjoints pour réduire les effets du changement climatique et des activités humaines sur les écosystèmes de la région du Hodh Chargui. Des mesures préventives et d'urgence seront mises en œuvre pour protéger l'environnement en parallèle d'initiatives visant à promouvoir des alternatives à l'énergie produite par le charbon de bois afin de limiter la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre. L'accent sera également mis sur les initiatives de reboisement et d'aménagement du territoire visant à développer des ceintures vertes. Le développement durable sera assuré par une participation accrue des réfugiés et des communautés d'accueil à la gestion des ressources locales, le partage des bonnes pratiques environnementales et le renforcement des capacités.

PRODUIT 1.1 LES ÉCOSYSTÈMES SONT MIEUX PROTÉGÉS ET GÉRÉS DE MANIÈRE DURABLE

- ▶ Activité 1 : Mise en place de mécanismes de prévention, de contrôle et d'intervention d'urgence
- ▶ Activité 2 : Aménagement et restauration des bassins versants pour la protection naturelle et la prévention des inondations
- ▶ Activité 3 : Gouvernance partagée des ressources naturelles impliquant les communautés d'accueil et les réfugiés
- ▶ Activité 4 : Sensibilisation à la protection de l'environnement; éducation « verte »
- ▶ Activité 5 : Renforcement des chaînes de valeur du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et des systèmes d'alimentation électrique hors réseau (solaire) – promotion de l'énergie durable et des énergies alternatives au charbon de bois pour limiter la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- ▶ Activité 6 : Création d'un centre de recyclage
- ▶ Activité 7 : Amélioration des interventions visant à recycler le compost qui peut être utilisé pour la plantation d'arbres
- ▶ Activité 8 : Formation des agriculteurs et éleveurs aux techniques de production résilientes
- ▶ Activité 9 : Études de marché et sélection participative de chaînes d'approvisionnement alternatives dans la zone du projet
- ▶ Activité 10 : Lutte contre la sédimentation par la fixation des dunes de sable
- ▶ Activité 11 : Respect des règles contre la déforestation par le renforcement des compétences et des capacités opérationnelles des services forestiers locaux
- ▶ Activité 12 : Promotion des bonnes pratiques en matière d'élevage et d'agriculture

PRODUIT 1.2 LES CEINTURES VERTES SONT DÉVELOPPÉES ET PRÉSERVÉES

- ▶ Activité 1 : Réalisation d'une analyse participative de la paix et des conflits afin de mieux comprendre l'apport des ceintures vertes sur la cohésion sociale et la paix
- ▶ Activité 2 : Création de zones de pâturage différées (mise en défens), fixation biologique et mécanique des dunes de sable
- ▶ Activité 3 : Promotion des activités de plantation d'arbres et création de zones vertes : collecte de graines, création de nouvelles pépinières ou amélioration des pépinières existantes (comme celle du camp de Mbera)
- ▶ Activité 4 : Promotion des énergies durables et des alternatives énergétiques au charbon de bois pour limiter la déforestation et les émissions de GES
- ▶ Activité 5 : Aménagement de chemins pour la transhumance en vue du déplacement du bétail
- ▶ Activité 6 : Campagne de sensibilisation pour promouvoir les foyers améliorés et les biodigesteurs (biogaz)
- ▶ Activité 7 : Démonstration et diffusion des technologies de production de biogaz en utilisant les déjections du bétail dans les zones à forte densité animale

RÉSULTAT 2 | COMMUNAUTÉS RÉSILIENTES

Les communautés vulnérables sont plus résilientes et ont accès à des moyens de subsistance et à des possibilités d'emploi durables, renforcés et diversifiés, ainsi qu'aux opportunités d'emploi et aux services adaptatifs

Les initiatives conjointes des Nations unies viseront à renforcer la résilience des communautés et à améliorer l'accès à des moyens de subsistance durables, renforcés et diversifiés ainsi qu'à des possibilités d'emploi décentes et à des services adaptatifs. Les initiatives seront conçues pour renforcer les capacités et les interactions sociales intra et extra-communautaires ainsi que la participation à la prise de décision et l'accès aux infrastructures communautaires. Les groupes vulnérables recevront une aide ciblée pour la production et la commercialisation de produits agricoles et d'élevage ainsi que pour le développement de chaînes de valeur de produits forestiers non ligneux (PFNL). La protection des enfants sera en outre renforcée par des interventions liées à l'éducation et à la santé.

PRODUIT 2.1

LES COMMUNAUTÉS ONT LA CAPACITÉ DE PRENDRE DES DÉCISIONS

- ▶ Activité 1 : Mise à jour de la Planification Saisonnière Basée sur les Moyens d'Existence (PSME) de la Moughataa de Bassikounou pour définir le positionnement stratégique de chaque partenaire selon ses forces et ses avantages comparatifs ainsi que les points d'entrée programmatiques assurant le nexus humanitaire et développement
- ▶ Activité 2 : Élaboration d'une planification communautaire participative (PCP) inclusive dans chaque site d'intervention en tant qu'outil inclusif pour le dialogue communautaire avec la participation des institutions gouvernementales, des agences des Nations unies, des ONG et d'autres acteurs clés
- ▶ Activité 3 : Mise en place de systèmes communautaires tels que des comités villageois pour assurer l'engagement de la communauté, la mobilisation sociale, la communication interpersonnelle, le soutien par les pairs et l'application de normes sociales positives favorisant une plus grande cohésion sociale et des changements bénéfiques dans le comportement individuel et social
- ▶ Activité 4 : Cartographie des écosystèmes, des utilisations des terres et des utilisateurs (fournissant ainsi les coordonnées géographiques exactes des sites d'intervention)
- ▶ Activité 5 : Élaboration des plans d'utilisation des terres de manière participative
- ▶ Activité 6 : Cartographie des niches d'emploi pour les jeunes et l'autonomisation des femmes, élaboration de matériel de formation spécifique pour chaque niche
- ▶ Activité 7 : Soutien à l'auto-entrepreneuriat : création de micro-entreprises
- ▶ Activité 8 : Soutien au développement d'infrastructures et de systèmes hydrauliques pour améliorer l'accès équitable des communautés à l'eau et à l'assainissement

PRODUIT 2.2

LES PRODUCTIONS AGRICOLES ET ANIMALES SONT SOUTENUES (AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ET DES RENDEMENTS)

- ▶ Activité 1 : Mise en place de mécanismes de valorisation des friches agricoles
- ▶ Activité 2 : Diversification des types de cultures pour rendre l'agriculture plus résiliente
- ▶ Activité 3 : Mise en place de clôtures ou de haies vives dans les champs de culture pour les protéger du bétail
- ▶ Activité 4 : Amélioration des systèmes de stockage de l'eau au niveau des ménages et des villages / Amélioration de l'accès à l'eau par la création de zones d'eau
- ▶ Activité 5 : Promotion d'accords fonciers pour sécuriser l'utilisation des terres par les agriculteurs
- ▶ Activité 6 : Renforcement des services vétérinaires et des capacités des infrastructures existantes
- ▶ Activité 7 : Activités de lutte contre les ravageurs
- ▶ Action 8 : Promotion des cultures maraîchères et des techniques d'irrigation efficaces
- ▶ Activité 9 : Formation au stockage et à la transformation des aliments pour la sécurité alimentaire
- ▶ Activité 10 : Renforcement des capacités en matière de bonnes pratiques agricoles pour améliorer la productivité de l'eau

PRODUIT 2.3¹⁶

LES PRODUITS AGRICOLES ET D'ÉLEVAGE SONT MIS EN AVANT

- ▶ Activité 1 : Soutien à la production et à la commercialisation, mise en place de coopératives telles que les fermes agricoles communautaires intégrées, et développement du marché
- ▶ Activité 2 : Formation en éducation financière et en gestion d'entreprise
- ▶ Activité 3 : Développement des chaînes de valeur des produits locaux, y compris dans les secteurs du cuir et du lait
- ▶ Activité 4 : Professionnalisation des coopératives de producteurs par la formation et l'appui technique ciblé
- ▶ Activité 5 : Appui, par le biais de champs écoles agro-pastoraux (CEAP), à la production et à la commercialisation de semences indigènes

¹⁶ Les fermes agricoles communautaires intégrées (FACI) sont des coopératives de femmes qui cultivent entre 1 à 1,5 hectare pour le maraîchage, l'aviculture et la pépinière. Ces dernières années, des FACI ont été créées dans différentes régions de Mauritanie, dont le Trarza et le Brakna.

- ▶ Activité 6 : Création de liens solides avec des entreprises privées et des entreprises sociales aux niveaux national et régional pour la distribution et le renforcement des capacités
- ▶ Activité 7 : Développement et promotion des services d'orientation en collaboration avec la Délégation régionale de l'agriculture et de l'élevage

PRODUIT 2.4 LA CHAÎNE DE VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EST DÉVELOPPÉE

- ▶ Activité 1 : Cartographie de l'Acacia Sénégal dans le Hodh Chargui (dont Bassikounou et Mbera)
- ▶ Activité 2 : Plantation d'arbres et entretien de Gommaies dans les zones sélectionnées
- ▶ Activité 3 : Soutien à la création et à la formation d'associations locales de gestion pour la gestion durable des espaces naturelles de la région ; soutien aux associations en leur fournissant les intrants et les clôtures nécessaires
- ▶ Activité 4 : Création de pépinières d'espèces sélectionnées et d'acacias Sénégal
- ▶ Activité 5 : Réalisation d'une étude de rentabilité sur les coûts de production et les prix de vente
- ▶ Activité 6 : Création d'un système de contrats entre les associations de gestion locales et les exportateurs
- ▶ Activité 7 : Promotion de la création d'associations de producteurs, de collecteurs et de négociants
- ▶ Activité 8 : Amélioration des performances de l'organisation professionnelle

PRODUIT 2.5 LES COMMUNAUTÉS ONT LA CAPACITÉ DE FOURNIR DES SERVICES ADAPTATIFS

- ▶ Activité 1 : Accès sécurisé à l'eau potable, aux services d'assainissement et connaissances accrues pour améliorer les conditions d'hygiène
- ▶ Activité 2 : Prévention et traitement de la malnutrition et des maladies infantiles courantes chez les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes
- ▶ Activité 3 : Stabilisation et amélioration éventuelle de l'accès à la nourriture pour les personnes vulnérables du Hodh Chargui en fournissant un filet de sécurité saisonnier (nourriture/aides en espèce) et des activités de nutrition pour préserver les moyens de subsistance
- ▶ Activité 4 : Mise en place d'un système de soutien intersectoriel fonctionnel pour les garçons et les filles non scolarisés
- ▶ Activité 5 : Renforcement de la capacité des acteurs communautaires à prévenir, identifier, référer et prendre en charge les enfants à risque ou victimes de violences et d'abus ; renforcement des connaissances et des compétences des adolescents, des familles et des communautés pour qu'ils adoptent des méthodes disciplinaires non violentes, enregistrent leurs enfants à la naissance et renoncent aux mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) et au mariage des enfants
- ▶ Activité 8 : Organisation d'initiatives visant à diversifier les moyens de subsistance des ménages vulnérables comme les micro-jardins, la plantation d'arbres à usages multiples, les solutions énergétiques durables pour la cuisine, etc.

RÉSULTAT 3 | SYSTÈMES RÉSILIENTS

Les communautés des zones cibles ont réalisé des progrès durables dans leurs conditions de vie grâce à un accès durable aux services essentiels à leur survie, à leur développement et à leur transformation

Les Nations unies s'efforceront d'améliorer les conditions de vie des communautés par un accès amélioré et durable aux services essentiels à leur survie, à leur développement et à leur transformation. Il s'agira de renforcer la planification et la fourniture de services locaux et nationaux en matière de santé, d'éducation, d'eau, d'assainissement et de protection sociale. Des mécanismes d'alerte précoce et de réaction aux chocs seront développés ou renforcés.

PRODUIT 3.1

LES SYSTÈMES SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET LOCAL POUR AMÉLIORER LA PLANIFICATION ET LA PRESTATION DE SERVICES MULTISECTORIELS EN TENANT COMPTE DES RISQUES

- ▶ Activité 1 : Renforcer les capacités, les outils et les processus nationaux et locaux pour l'alerte précoce, la préparation et la planification des réponses aux chocs, y compris les données sur les risques et les conflits
- ▶ Activité 2 : Renforcer les capacités des acteurs du système de santé, y compris du système de santé communautaire
- ▶ Activité 3 : Renforcer les capacités des acteurs de l'éducation à fournir des services éducatifs adaptés, de qualité et sensibles au genre dans un environnement protecteur et promouvoir la gestion décentralisée des services éducatifs
- ▶ Activité 4 : Soutenir la capacité des institutions nationales à protéger efficacement les filles et les garçons
- ▶ Activité 5 : Renforcer les capacités des autorités du secteur de l'eau, hygiène et assainissement (EHA) à planifier, coordonner, mettre en œuvre, suivre et évaluer efficacement les interventions EHA adaptatives et sensibles au climat
- ▶ Activité 6 : Soutenir la mise en place d'un programme national de protection sociale bien coordonné, suivi et intégré pour un accès équitable à des services sociaux de base de qualité pour les filles et les garçons dans les zones les plus vulnérables aux chocs et aux tensions



Vendeuse de viande séchée et de légumes au site de maraîchage de Gasmara, Hodh Chargui. © PNUD/ Mohamed Yslem El Bagher

IV. INITIATIVES DE L'ONU DANS LE HODH CHARGUI

Afin de faire avancer le cadre de résultats susmentionné et d'assurer une plus grande cohérence stratégique dans l'approche globale des Nations unies dans la région du Hodh Chargui, il sera nécessaire de s'appuyer sur les initiatives suivantes et d'en tirer les enseignements.

a) HCR

Le HCR coordonne la réponse humanitaire inter-agences dans et autour du camp de Mbera selon le modèle de coordination des réfugiés. Il mène à ce titre des interventions ciblées liées à son mandat protection : assistance humanitaire d'urgence en collaboration avec le PAM, plaidoyer pour l'accès à la protection internationale (accès au territoire, enregistrement, documentation), et préservation des droits fondamentaux des personnes déplacées (mobilisation et dialogue communautaire, identification et prise en charge des personnes vulnérables et ayant des besoins spécifiques). En outre, le HCR a mis en place une stratégie qui vise à renforcer la résilience des communautés de réfugiés et d'accueil, à faciliter l'accès et la présence des services nationaux et à promouvoir la coexistence pacifique.

Renforcer les moyens de subsistance

Le HCR vise à renforcer les moyens de subsistance des réfugiés et des communautés d'accueil par des initiatives écologiques. Il soutient notamment l'autonomisation de micro et petites entreprises « vertes » telles que les activités agricoles et maraîchères qui limitent l'érosion et la dégradation des sols. Cela s'est notamment traduit par la mise en place de mises en défens et la plantation de périmètres arborés autour des jardins maraîchers, ainsi que par la construction de bassins de rétention d'eau à usage agricole dans les villages situés dans la Moughataa de Bassikounou. Dans le même esprit, les producteurs ont reçu des subventions en espèces, des consommables de production et des intrants agricoles. Ils ont également bénéficié d'une série de formations entre pairs sur les techniques de production horticole.

Améliorer l'accès durable aux infrastructures d'eau et d'assainissement

Le HCR vise à améliorer l'accès à l'eau pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans le Hodh Chargui tout en réduisant leur empreinte écologique. Dans ce contexte, il soutient la création de points de distribution d'eau automatisés qui réduiront les pertes, et la transition des équipements de pompage thermique vers des systèmes hybrides (thermique et solaire) moins polluants. Le HCR soutient également la construction de latrines en

mettant l'accent sur l'utilisation des boues comme compost afin de permettre la reforestation de la zone entourant le camp de Mbera en adoptant une approche communautaire.

Favoriser la coexistence pacifique

Le HCR vise à favoriser la coexistence pacifique tout en protégeant l'environnement. À cette fin, le HCR encourage le recours au GPL et au biogaz plutôt qu'au charbon et au bois ainsi que les initiatives de reboisement dans et autour du camp de Mbera. Ces initiatives impliquent les réfugiés et les communautés d'accueil dans une approche participative afin de renforcer les cadres consultatifs locaux. Des coupe-feux ont également été créés par des groupes de volontaires mixtes (réfugiés et population d'accueil) afin de limiter la propagation des incendies. Ces activités ont été accompagnées de sessions de sensibilisation à plusieurs niveaux impliquant certains acteurs clés (coupeurs de paille, charretiers, chefs de village, etc.) dans une campagne d'information portant sur les causes des feux de brousse et dont l'objectif était notamment de réduire les tensions sociales entre les réfugiés et les communautés d'accueil en lien avec ces feux.

b) PNUD

Renforcer la gouvernance régionale et le développement économique local :

Dans le domaine de la régionalisation, les appuis du PNUD ont permis de renforcer le cadre de concertation au niveau régional (Groupe de Travail Régional -GTR-) qui a permis le pilotage du processus d'élaboration de la SCRAPP ainsi que la planification et le suivi-évaluation des interventions des acteurs dans la wilaya. Les appuis ont permis également la consolidation et l'appropriation de ce Groupe de Travail et sa déclinaison au niveau départemental à travers la création de Groupe de Travail Départemental (GTD), notamment au niveau de la Wilaya du Hodh Charghi qui constitue une zone de convergence du SNU et les PTF réunis dans le cadre de l'alliance SAHEL.

Le PNUD a, en outre, soutenu la conception de mécanismes et outils appropriés pour le suivi de la mise en œuvre des programmes et plans de développement (conception des outils et missions de suivi et collecte de l'information qui a permis l'élaboration d'un mapping des intervenants, la conception (Base de données géospatial) des interventions dans la wilaya du Hodh Charghi) ainsi que la mise en place d'une base de données régionale sectorielle visant à renforcer les capacités de planification, de programmation et de suivi évaluation des activités de développement au niveau régional.

Le Conseil régional a été renforcé dans ses fonctions de maîtres d'ouvrage des opérations (Expérience pilote). Cette assistance technique a permis

d'atteindre un taux d'exécution du plan annuel de la région du Hodh Chargui à plus de 90%. Cela s'est notamment traduit par la réhabilitation de 4 lycées (Nema, Timbedra, et Amourj), la construction de 5 parcs de vaccination, la protection de 20 hectares de cultures derniers barrages, la réhabilitation du centre de santé de Oualata et l'acquisition d'équipements pour les GIEs de jeunes.

Appui à la Cellule de Coordination des Projets et Programmes de Développement et d'Investissement Public dans le HEC

Le PNUD appuie l'opérationnalisation de la Cellule de coordination du PIP du Hodh Chargui et apporte dans ce cadre son appui pour la mise en place d'une assistance technique visant à aider le gouvernement mauritanien, notamment le ministère des Affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs et le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation en vue de concrétiser les objectifs visés par la création de cette Cellule.

Dans ce cadre, le PNUD apporte son appui dans les domaines de la coordination, mobilisation des ressources et l'appropriation et la mise à jour de la Base de Données (BD). Ainsi, le PNUD a mobilisé et a mis à disposition deux experts seniors pour l'appui conseil de la Cellule, notamment en matière de gestion de la BD, de coordination, conception, mobilisation de partenariat et l'évaluation thématiques, mesure l'impacts, identification des prioritaires et l'animation du dispositif de coordination et de suivi-évaluation des projets.

Renforcer la gouvernance inclusive, la cohésion sociale et la prévention et la gestion des conflits et de l'extrémisme violent

Dans le contexte d'augmentation des pressions externes sur la wilaya (augmentation de la population et du bétail, situation d'insécurité régionale, ainsi que les chocs climatiques), dans lequel la réponse humanitaire apporte déjà une assistance vitale aux groupes les plus vulnérables, le renforcement de la résilience des communautés et la promotion de la cohésion sociale font partie intégrante du paquet d'interventions du PNUD dans la prévention des risques de conflits. Dans ce cadre, il a déployé des efforts de relèvement rapide dont notamment :

- La réalisation d'une étude cartographique des conflits dans la Wilaya du Hohd Chargui permettant de disposer d'informations factuelles pour la réalisation de la programmation des interventions future et pour le renforcement de la cohésion sociale entre les populations autochtones et des réfugiés ;
- La mise en place de la Radio FM à Bassikounou dédiée à l'accès à la justice dans les zones de fortes concentrations de populations vulnérables et le long des frontières avec le Mali. Cet outil vise à sensibiliser sur les droits et obligations ainsi qu'à la prévention et résolution des conflits ainsi que la lutte contre l'extrémisme violent ;
- La revitalisation de l'économie locale ;

Le PNUD se base sur l'analyse des types et causes de conflits dans la région Hodh Chargui, distingue plusieurs acteurs directs et indirects ayant un impact sur les conflits et la cohésion sociale dans la zone et propose les interventions suivantes pour palier à la situation citée ci-haut, notamment :

1. Investissement dans les forages et la production de fourrage afin de promouvoir la paix et l'autonomisation économique des femmes : accentuer les initiatives et les efforts de développement pour l'accès à l'eau souterraine et l'eau de surface afin de diminuer les sources de tensions autour des points d'eau entre les populations locales, les transhumants et les réfugiés en augmentation.
2. Développement socio-économique et insertion des jeunes : Outre la réalisation et la promotion de la citoyenneté des jeunes par la mise en place et l'équipement des centres d'écoute, le PNUD a favorisé la valorisation des filières porteuses de l'élevage, de l'agriculture et de l'environnement afin d'augmenter les opportunités des jeunes et des femmes, mais également de réduire leur précarité économique et l'attrait que pourraient générer les activités illicites et la radicalisation.

Un expert spécialisé dans l'appui au relèvement socio-économique communautaire du Hodh Chargui a été mobilisé et déployé au niveau du Hodh Chargui pour proposer un portefeuille d'idées de projets porté sur la stabilisation socio-économique, la cohésion sociale, les AGRs, l'employabilité des jeunes et des femmes rurales. Ces projets sont axés sur la valorisation des ressources naturelles.

3. Gouvernance inclusive et réduction des conflits fonciers : Appuyer le gouvernement dans ses efforts de mise en place du programme d'appui à la résolution de la question foncière en zone rurale afin de veiller au traitement équitable entre les communautés en vue de promouvoir la cohésion sociale dans l'espace rural.

Le PNUD poursuit la mobilisation des ressources auprès des donateurs pour les projets de développement dans le Hodh Chargui.

c) FAO

Renforcer les moyens de subsistance et la cohésion sociale

Afin de renforcer les capacités de la population d'accueil et des réfugiés en matière de prévention des conflits dans la région du Hodh Chargui, la FAO appuie la réhabilitation des services écologiques clés qui soutiennent les moyens de subsistance et favorisent la cohésion sociale. Cela inclut le soutien de la FAO à l'initiative de la Grande muraille verte en Mauritanie, avec la conservation et la gestion durable des portions dégradées du tracé, la reforestation à l'aide d'espèces d'arbres résilientes à haute valeur ajoutée, accompagnée du renforcement des capacités des communautés et des autorités locales. La FAO a également élaboré des interventions sur le tracé de la Grande muraille verte pour promouvoir l'utilisation de technologies alternatives, notamment le biogaz et les fours de cuisson améliorés.

Améliorer l'accès durable aux infrastructures d'eau et d'assainissement

La FAO travaille également avec les communautés pour réhabiliter, construire et améliorer les infrastructures naturelles et artificielles de conservation de l'eau. Les petits ouvrages hydrauliques seront favorisés, tels que les petits barrages de rétention, les digues en pierre ou la valorisation des oueds et des mares, ainsi que l'adoption de techniques traditionnelles de conservation de l'eau telles que le zai (trou de plantation) et les tranchées en demi-lune. Les meilleures pratiques en matière d'irrigation seront également diffusées par le biais de la formation des agriculteurs.

Favoriser la fixation des dunes

Pour lutter contre l'érosion des sols et l'avancée des dunes de sable, la FAO s'appuie sur ses avantages comparatifs et son expérience dans le pays pour permettre la fixation des dunes dans des zones stratégiques afin d'assurer la viabilité à long terme des principales voies praticables et des terres arables. Une cartographie participative des zones nécessitant une fixation des dunes a été réalisée avec la Grande muraille verte, ainsi que la sélection d'espèces résilientes appropriées d'herbes et d'arbres, la conception de plans de réhabilitation et de systèmes de gestion et d'entretien proposés. La fixation des dunes a été concentrée autour des villages, des terres arables et des cours d'eau pour les protéger de l'envasement. La FAO forme ensuite les membres de la communauté locale à effectuer des plantations pour stabiliser les dunes ainsi qu'à entreprendre l'entretien nécessaire. Les espèces indigènes peuvent être utilisées pour fixer les dunes dans la zone d'intervention de la Grande muraille verte.

d) PAM et UNICEF

Le PAM et l'UNICEF mettent en œuvre une approche intégrée de la résilience conçue pour faire passer les communautés du Hodh Chargui d'une vulnérabilité chronique à une résilience et une autosuffisance durable. Mise en œuvre avec le gouvernement et une coalition de partenaires, l'approche intégrée vise à renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation au niveau 1) des individus et des ménages, 2) des communautés et des écosystèmes, ainsi que 3) des systèmes nationaux, en promouvant le changement dans tout le Sahel. Cette approche multi-sectorielle apporte un paquet intégré d'interventions visant la nutrition, la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, la sécurité alimentaire, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, les moyens d'existence, l'environnement et la protection sociale, couvrant l'ensemble du cycle de vie. Les deux agences opèrent une mise à l'échelle sans précédent du paquet intégré résilience dans le Hodh Chargui sur la base des principes directeurs suivants :

Définir les zones prioritaires pour la programmation de la résilience et assurer la convergence géographique

Le PAM et l'UNICEF concentrent leurs interventions sur le même ensemble de sites, de communes et de moughataas afin d'éviter la dispersion, de s'attaquer aux vulnérabilités multiformes et de maximiser les effets. En tant que tel, le point d'entrée n'est plus les activités mises en œuvre par chaque organisation, mais plutôt l'unité territoriale pour laquelle le paquet intégré résilience est adapté et déployé. Dans le Hodh Chargui, les deux agences interviennent conjointement dans les quatre mêmes moughataas (Bassikounou, Amourj, Nema et Djigueni) et dix communes de convergence.¹⁷ Au total, 24 sites de résilience comprenant 38 villages bénéficient d'interventions conjointes PAM-UNICEF en vue de renforcer la résilience des communautés et des individus. Afin de répondre à la stratégie de la Grande muraille verte, une extension de l'approche résilience est prévue dans les communes de Hassi Mhadi, Koumbi Saleh et Bousteile, dans la Moughataa de Timbedra.

Mettre les communautés et les services gouvernementaux au centre :

La planification et la gouvernance des programmes au niveau local sont inclusives et participatives pour toutes les parties prenantes concernées, y compris les services techniques du gouvernement et les communautés elles-mêmes. Il s'agit d'un moyen de garantir l'appropriation, la pertinence et la durabilité des actions. Les communautés sont considérées comme des acteurs de changement et non comme bénéficiaires de l'aide. Celles-ci ont le lead du processus d'identification, planification et mise en œuvre à travers la planification communautaire participative (PCP). Créé par le PAM, cet outil décrit les moyens d'existence, les profils de vulnérabilité, l'utilisation des terres et des paysages, l'exposition à des chocs spécifiques et les problèmes locaux qui touchent la communauté, notamment l'inégalité entre les sexes, la santé et la protection. Sur la base des informations présentées par les communautés pendant les PCP, la communauté élabore elle-même un plan d'action pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité.

Comprendre et s'adapter aux contextes locaux :

Les conditions agroécologiques et les dynamiques sociales diffèrent considérablement d'une localité à l'autre, même au sein de la région d'intervention. Les différentes approches participatives à utiliser dans le cadre de la mise en œuvre des programmes sont spécifiquement adaptées pour saisir la spécificité de ces réalités et ajuster les approches de programmation en conséquence. Ceci est particulièrement important lorsqu'il s'agit de comprendre les sources latentes des tensions et de s'assurer que la réponse

¹⁷ Communes de convergence : Bassikounou, Dhar et Fassala (Moughataa de Bassikounou), Adel Bagrou, Amourj et Bougadoum (Moughataa d'Amourj), Bangou, Mabrouk et Oum Avnadeche (Moughataa de Nema) et Kasr El Barka (Moughataa de Djigueni).

programmatische peut au mieux éviter le conflit et favoriser la coexistence pacifique.

Viser les actifs environnementaux productifs :

Dans un contexte où la population dépend presque exclusivement de l'environnement comme principal actif de subsistance, le chemin vers la résilience commence nécessairement par la lutte contre la dégradation des sols, la maîtrise de l'eau et la récupération des pâturages et/ou des terres productives par des techniques à grande échelle de conservation des eaux et des sols et de défense et restauration des sols (SES/DRS). Les interventions d'« Assistance Alimentaire pour la création d'Actifs » (3A) ont pour objectif d'améliorer et diversifier les moyens d'existence ruraux des communautés en promouvant la production agricole et pastorale, et constituent le point d'entrée de toutes les autres interventions du paquet résilience.

Rechercher des synergies efficaces :

L'une des principales valeurs ajoutées de l'approche intégrée résilience est sa capacité à briser les silos sectoriels préexistants. Saisissant l'opportunité de leurs interventions concomitantes dans les mêmes zones, et tirant parti de leur expérience antérieure en matière de programmation de la résilience, le PAM et l'UNICEF identifient des points d'articulation spécifiques au contexte visant à maximiser l'impact global de leurs interventions. Les « écoles résilientes » constituent la principale plateforme de cette articulation (en reliant des activités telles que l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la protection, l'alimentation scolaire et la fourniture d'énergie à faible consommation de carburant, le jardinage et le reboisement par le biais de la création des actifs (3A), de la communication pour le développement (C4D), etc.). D'autres synergies sont en place comme des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition et des activités soutenant la production locale et les chaînes de valeur.

Renforcer les partenariats :

Bien que la collaboration fondamentale entre le PAM et l'UNICEF soit le moteur de l'implémentation de la première phase des programmes, les deux agences n'ont pas la capacité ni le mandat de répondre à l'ensemble des besoins exprimés localement. Ainsi, les agences donnent la priorité à la mise en place de partenariats opérationnels en vue de répondre à la multiplicité de difficultés identifiées par la communauté, complétant ainsi le paquet résilience.

Mettre à l'échelle et s'engager dans le temps :

Pour relever les défis auxquels sont confrontées les communautés rurales du Sahel - notamment sur le plan environnemental, la réponse apportée doit atteindre une échelle critique qui puisse être maintenue sur plusieurs années.

e) FNUAP

Protéger les femmes et les enfants vulnérables

Le FNUAP apporte un appui aux réfugiés dans le camp de Mbera depuis 2012 grâce à un partenariat avec l'Association mauritanienne pour la promotion de la famille (AMPF), qui est la première ONG du pays en matière de promotion et de prestation de services de santé sexuelle et reproductive (SSR). Le FNUAP et son partenaire conduisent dans ce cadre un certain nombre d'activités visant à protéger les femmes et les enfants vulnérables telles que la planification familiale (PF), la consultation prénatale et postnatale, la vaccination de la mère et de l'enfant, la pédiatrie, les soins et l'orientation en cas d'avortement incomplet, la protection contre le VIH et le SIDA, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), la distribution de kits de dignité et le conseil général en matière de SSR.

Renforcer la disponibilité des produits et des personnels de santé qualifiés

De manière complémentaire à ses efforts visant à protéger les femmes et les enfants vulnérables, le FNUAP conduit des actions visant à renforcer la disponibilité des produits et des personnels de santé qualifiés. Le FNUAP a notamment mis en place une plateforme multisectorielle de prise en charge et lutte contre les VBG en partenariat avec le ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille. Cette plateforme a été équipée en matériel informatique et bureautique et ses membres ont bénéficié de formations. L'UNFPA apporte par ailleurs son appui au renforcement de l'offre de services de soins obstétricaux et néo-natals d'urgence dans la région du Hodh Chargui.

f) OIM

Depuis 2012, l'OIM met en œuvre des programmes de stabilisation communautaire dans la région du Hodh Chargui en collaboration avec différents partenaires et ONG locales (HCR, PAM, UNICEF, OIT, SOS Désert...). Ces actions sont principalement axées sur les moyens de subsistance dans le but d'améliorer les capacités économiques des communautés avec un soutien adéquat à la résilience ainsi qu'à la promotion de la coexistence pacifique dans la région à travers une meilleure intégration des populations dans les processus décisionnels. Avec une forte tradition agro-pastorale, les activités sont largement centrées sur l'accès à l'eau (construction et réhabilitation de points d'eau), la mise en place d'activités génératrices de

revenus (les boutiques communautaires, briqueterie, etc.) et maraîchères, qui restent difficiles en raison du contexte de la région.

Renforcement des moyens d'existence

Dans le but de renforcer les moyens d'existence des communautés (réfugiés, communautés hôtes, migrants), l'OIM a mis en œuvre différentes actions tels que la distribution de chèvres laitières, d'aliments bétail, la vaccination du cheptel, la réalisation d'une étude sur les chaînes de valeur du bétail et le renforcement des capacités en matière d'élevage dans le camp de Mbera. En outre, pour assurer une gestion durable des zones de pâturage comme le préconise la stratégie des Nations unies pour les moyens d'existence, des réserves pastorales ont été aménagées afin de permettre à toutes les communautés (réfugiés et communautés hôtes) de disposer de pâturages en période de soudure. L'OIM a également mis en œuvre des périmètres maraichers dans différentes localités de la Moughataa de Bassikounou, avec un suivi et un accompagnement régulier aux communautés pour l'appropriation des techniques agricoles et la garantie d'une continuité du maraichage. Des activités génératrices de revenus (AGR) telles que la mise en place de boutiques communautaires, briqueteries ou banques d'aliments bétail ont également été réalisées au profit des jeunes et des femmes.

Améliorer l'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement

Afin d'améliorer la santé animale et humaine et de renforcer l'accès à l'eau, des forages et des réseaux d'adduction en eau potable ont été construits dans plusieurs villages. Des mares, puits et digues ont également été construits et réhabilités. De plus, des formations en maintenance de points d'eau ainsi qu'en techniques de purification de l'eau ont été réalisées au profit des communautés.

Promouvoir la coexistence pacifique

Afin de renforcer la résilience des réfugiés et des populations hôtes et de soutenir la coexistence pacifique entre les deux communautés, 134 comités villageois, dont les membres sont majoritairement des jeunes et des femmes, ont été créés et redynamisés. Ces comités villageois ont été formés sur la gestion des conflits, la gestion des crises, le leadership communautaire et la prévention de l'extrémisme violent, et ont été appuyés par des outils de travail (téléphones, cartes SIM, carnets PV...). Une étude sur les vulnérabilités de la jeunesse dans la région du Hodh Chargui a été réalisée en collaboration avec le HCR. Des jeunes et des femmes ont également bénéficié de formations professionnelles (teinture, coiffure, électricité, etc.).

Réduire les risques de catastrophe

L'OIM a appuyé la formulation d'un plan de contingence régional prenant

en compte la capacité de préparation et de réponse aux catastrophes des différents acteurs communautaires, étatiques et des partenaires en s'assurant qu'ils disposent des outils nécessaires.

g) OIT

Le Service du développement et de l'investissement (DEVINVEST) du Département de l'emploi de l'OIT, ainsi que l'Unité des petites et moyennes entreprises (PME) du Département des entreprises de l'OIT, travaillent main dans la main avec l'Unité des moyens de subsistance du HCR depuis 2013 pour promouvoir les moyens de subsistance et l'autosuffisance des réfugiés et des communautés d'accueil dans la région, créant ainsi un terrain favorable à la coopération OIT-HCR sur le terrain. D'un point de vue opérationnel, depuis septembre 2018, l'OIT a intensifié ses interventions en Mauritanie en partenariat avec le HCR pour soutenir l'inclusion économique et la cohésion sociale des réfugiés et des communautés d'accueil par le biais d'interventions sur les moyens de subsistance et l'emploi basées sur les potentialités économiques du Hodh Chargui. Ces actions s'appuient sur les travaux antérieurs de l'OIT en Mauritanie (chantier-école d'entretien routier, PECOBAT, Promopêche) et sur les diverses priorités et défis qui ont été identifiés à travers plusieurs études, analyses de chaînes de valeur et processus de consultation.

Assurer un accès accru, inclusif et égal aux opportunités de formation professionnelle

Pour mieux coordonner l'offre et la demande de formation professionnelle dans la zone, l'OIT a soutenu la mise en place d'une plateforme de formation professionnelle, organisée autour du centre de formation professionnelle de Mbera, de deux centres de transformation agroalimentaire à Mbera et Fassala et d'un centre artisanal à Bassikounou. A travers cette plateforme, le BIT promeut les travaux et les emplois verts qui contribuent à préserver ou à restaurer l'environnement, que ce soit dans les secteurs traditionnels tels que les bâtiments verts, la plomberie et l'eau, le jardinage et la production de fourrage, ou dans les nouveaux secteurs verts émergents tels que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Engager conjointement les réfugiés et les communautés d'accueil dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans les secteurs des bâtiments écologiques et de la restauration de l'environnement

Les activités de l'OIT dans le Hodh Chargui font partie du Programme d'investissements à forte intensité d'emploi (EIIP) de l'OIT, qui a un large portefeuille à la fois en termes de création d'emplois productifs pour le développement économique et de mise en place de filets de sécurité sociale pour les groupes vulnérables. Dans le Hodh Chargui, l'OIT offre des conseils et des outils pour faciliter l'élaboration de politiques et la définition de normes

pour la création d'emplois décents par le biais de travaux d'infrastructure, qui représentent 75 % des investissements prévus dans le Programme d'investissement prioritaire (PIP) du G5 Sahel en cours. Il intervient également pour le développement et la restauration des zones naturelles et des paysages, ce qui contribue aux objectifs environnementaux tels que l'adaptation au changement climatique et aux catastrophes naturelles, la restauration des écosystèmes et la conservation de la nature.

Dans cette composante, l'intervention de l'OIT dans le Hodh Chargui repose sur trois mécanismes : i) répondre directement aux facteurs de conflit en créant des emplois pour les réfugiés et les communautés d'accueil ainsi que des infrastructures de base en utilisant des méthodes à forte intensité d'emploi ; en organisant des formations pratiques dans le domaine de la construction écologique qui respectent l'environnement et l'écosystème ; ii) s'attaquer aux facteurs de conflit par des actions de programme visant à promouvoir le dialogue et une approche fondée sur les droits entre les entreprises et les stagiaires par le biais de la modalité «chantier-école», et ; iii) encourager l'utilisation des ressources locales ainsi que des pratiques et technologies locales (constructions en terre, briques et terre comprimées, voutes nubiennes, biodigesteurs domestiques hybrides de qualité pour l'éclairage et les installations de cuisson, technologie Do-Noh...) comme moyens de renforcer la résilience des communautés.

Réaliser des études pour mieux orienter les interventions et le processus d'urbanisation

Plusieurs études et activités ont été menées et mises en œuvre par l'OIT et d'autres partenaires, y compris au sein du camp de Mbera, pour orienter le processus d'urbanisation de la Moughataa de Bassikounou. Afin de minimiser les déchets et la pollution et de mieux protéger et restaurer les écosystèmes, l'OIT a conçu en 2020 un projet pilote de gestion des déchets solides / centre de recyclage dans le camp de Mbera ainsi qu'à Bassikounou sur la base de deux études menées dans ces localités.



NATIONS UNIES
MAURITANIE



Système des Nations Unies en Mauritanie

Îlot K, 159-161, Route de la Corniche – BP 620
Nouakchott, Mauritanie
Téléphone : +222 45 25 24 09
Fax : +222 45 25 26 16
mauritanie.un.org

Suivez-nous

   @OnuMauritanie